



FORMATION SPÉCIALE PROFESSIONNEL DU SPORT

« RECALIBRATION POSTURALE ET LES PERFORMANCES SPORTIVES » Animée par M. Vincent ESTIGNARD

MARSEILLE LES 15 et 16 juin 2024

Cette formation a pour objectif, d'apprendre aux professionnels du sport, à maîtriser parfaitement le protocole du C.I.E.S, afin d'améliorer les performances sportives.

Nous étudierons les impacts des déséquilibres posturaux sur la performance :

- Exemple sur la mobilité : squat, planche et gainage actif.
- Motricité et performance : course, saut, vélo : influence des déséquilibres. Quid des réflexes archaïques : RTAC et vélo!

Travail et échanges sur un cas global :

- Protocole de A à Z : observations des résultats et tests physiques tout au long de la correction (Possibilité aux participants d'amener un patient)
- Rappels des points clés du protocole :
-Critères de normalité des capteurs principaux
-Plan scapulaire antérieur et postérieur : quelles sont les causes ?

MARSEILLE

Les 15 et 16 JUIN 2024

PRÉ REQUIS

Être formé à la REPROGRAMMATION POSTURALE GLOBALE.

PUBLIC CONCERNÉ

Réservée aux professionnels du sport et professionnels de santé spécialisés dans le sport.

TARIF

380 euros (possibilité prise en charge FIF-PL suivant la profession et le budget du FIF-PL).

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

15 maximum

HORAIRES :

Samedi :

9H00-12H30/14H00- 18H00

Dimanche :

9H00-12H30/14H00-15H00

LIEU :

**Immeuble le PULLMAN,
Bât C, 255 avenue du Prado
13008 MARSEILLE**

INSCRIPTION : Renvoyer le bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessous, ou par e-mail si paiement par virement. A réception, nous vous ferons parvenir votre confirmation.

**C.I.E.S 3 place Lucien Artaud – 83150 BANDOL
ciesposturologie@gmail.com**

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :-----

Tél.:

Email :

Merci de m'inscrire à la formation sur la « recalibration posturale et les performances sportives » MARSEILLE du 15 et 16 juin 2024.

Prix : 300,00 euros (Si non adhérent : ajouter cotisation obligatoire : 50€) ACOMPTE OBLIGATOIRE : 150 euros encaissés à l'inscription.

Règlement par chèque(s) : ordre CIES – 2 chèques maximum : 1- chèque encaissé à l'inscription, mettre date d'encaissement au dos du 2- chèques)

Règlement par virement bancaire : BANQUE CCF – Agence Marseille BORELY - IBAN FR76 1807 9132 3702 3174 6634 038 – BIC : CCD FFR PP

- En m'inscrivant j'atteste avoir pris connaissances du règlement intérieur et des conditions générales de vente (www.posturologie.org)**



ciesposturologie@gmail.com

www.ciesposturologie.com

Tél. 04 94 88 77 86

Collège International d'Etude de la Statique (C.I.E.S)

3 Place Lucien Artaud - 83150 BANDOL (secrétariat) - 255 C avenue du Prado, 13008 MARSEILLE (siège)
Tel 04 94 88 77 86 - ciesposturologie@gmail.com - Assoc. Loi 1901
Code APE 802 A - N° SIRET 352 542 547 00010 - N° déclaration d'activité 93131254113